

CROSS-COUNTRY (18.5)

Les règlements d'Athlétisme Canada s'appliquent à moins que l'ASINB n'établisse des règles de jeu particulières. Le cas échéant, ces dernières ont préséance.

Inscription

Il existe quatre catégories (garçons seniors, garçons juniors, filles seniors et filles juniors) de compétition et quatre bannières du championnat provincial. Des médailles sont décernées à chaque équipe du championnat et pour la 1^{re}, 2^e et 3^e position de chaque catégorie.

Dispositions spéciales

1. Équipe – une équipe cross-country comprend **au moins 4 membres, mais pas plus de 7**. Les points des 4 meilleurs servent à déterminer le pointage de l'équipe. Les coureurs individuels peuvent participer aux compétitions – 3 ou moins. Les athlètes inscrits à la catégorie junior de l'ASINB doivent compétitionner à ce niveau; autrement dit, ils ne peuvent pas avancer à la catégorie senior, à moins de s'inscrire auprès de l'ASINB en tant qu'athlètes de catégorie senior.

Les athlètes paralympiques peuvent concourir selon la catégorie et la distance déterminées ci-dessous, au numéro 3; des résultats séparés seront fournis.

2. Pointage – les points seront attribués comme dans le tableau ci-dessous :

	1 ^{re} place	2 ^e place	3 ^e place	4 ^e place	5 ^e place	6 ^e place	
Points	1	2	3	4	5	6	(etc.)

Tous les compétiteurs qui terminent la course doivent être classés et leurs points sont calculés selon le tableau ci-dessus. Le pointage de l'équipe est ensuite déterminé en additionnant le nombre de points accumulés par les quatre premiers coureurs de chaque équipe. L'équipe gagnante est celle qui obtient le pointage le moins élevé.

En cas d'égalité, l'équipe dont le dernier membre a terminé le plus près de la première place sera déclarée gagnante.

Bien que les points des cinquième, sixième et septième coureurs d'une équipe ne soient pas calculés dans le total de l'équipe, leur rang, s'il vient avant les quatre premières places de l'équipe adverse, augmente le pointage de l'équipe.

3. Catégories et distances:

Garçons		Filles	
Seniors	5 000 m	Seniors	5 000 m
Juniors	4 000 m	Juniors	4 000 m

4. Les athlètes doivent participer à deux (2) rencontres de l'ASINB avant les régionales.

5. **Règlements régionaux /provinciaux:**

Les 5 meilleurs coureurs des 4 meilleures équipes et des coureurs individuels pour un total maximum de 32 coureurs de chaque catégorie (garçons seniors, garçons juniors, filles seniors et filles juniors) par région se qualifieront pour les championnats provinciaux. Un total de 32 coureurs (équipes et athlètes individuels) par catégorie de chaque région avanceront. Tous les athlètes doivent participer aux championnats régionaux afin d'accéder aux championnats provinciaux de l'ASINB.

Équipes N-E:	Garçons sr.	Garçons jr.	Filles sr.	Filles jr.
	1	1	1	1
	2	2	2	2
	3	3	3	3
Individuels N-E:	Garçons sr.	Garçons jr.	Filles sr.	Filles jr.
	1	1	1	1
	2	2	2	2
	3	3	3	3
Équipes S-O:	Garçons sr.	Garçons jr.	Filles sr.	Filles jr.
	1	1	1	1
	2	2	2	2
	3	3	3	3
Individuels S-O:	Garçons sr.	Garçons jr.	Filles sr.	Filles jr.
	1	1	1	1
	2	2	2	2
	3	3	3	3

7. Le championnat de l'ASINB a lieu le deuxième vendredi après l'action de grâce.
8. Il faut porter un maillot d'identification de l'école lors des compétitions.
9. Les baladeurs iPod ne sont pas permis durant la course. Le port du chapeau est interdit durant les compétitions (à l'exception de la tuque lorsqu'il fait froid). Il est interdit aux compétiteurs de porter des bijoux durant les compétitions, à l'exception des articles suivants : médaillons d'identification MedicAlert; médaillons religieux; montre.
10. Il est obligatoire de tenir une marche du parcours lors des championnats régionaux et au championnat provincial. La marche du parcours est à 10h30, suivie par la rencontre des entraîneurs et la première course aura lieu à midi (il est recommandé de prévoir 90 minutes entre la marche du parcours et la première course).
11. En date du samedi qui précède les régionales, la liste de joueurs soumise sur le site de l'ASINB en ligne représente l'inscription officielle de l'école. **AUCUN CHANGEMENT NE PEUT Y ÊTRE APPORTÉ APRÈS CE JOUR.**